

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2002)
Heft: 4

Artikel: "Directement concerné"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTATION

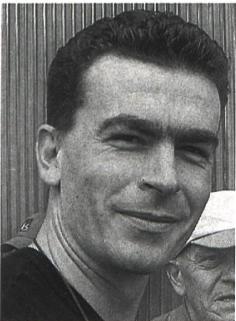
«Directement concerné»

A l'aube de la votation fédérale du 22 septembre sur la nouvelle loi fédérale concernant la libéralisation du marché de l'électricité, énergie extra a sondé quelques Romands. Le sondage a été réalisé au pavillon Magie de l'énergie sur l'Arteplage de Neuchâtel.



Didier Andres,
34 ans, ingé-
nieur électro-
technicien en
télécommuni-
cations,
Yverdon-les-
Bains:

«Travaillant dans les télécommunications, je suis directement concerné. La nouvelle loi sur le marché de l'électricité influencera le prix du kWh et nous permettra de choisir parmi les fournisseurs en énergie celui qui nous livrera. Je crains même que la privatisation du réseau ne nous amène les problèmes d'approvisionnement rencontrés il y a peu en Californie. J'hésite avec une tendance favorable à l'acceptation.»



**Christian
Merat, 33 ans,
médecin-
dentiste,
Neuchâtel:**

«Le thème de la privatisation du marché de l'électricité m'interpelle, ne serait-ce que parce que je suis dépendant d'un fournisseur en courant dans mon cabinet dentaire. Au niveau des privatisations du service public, on y gagne à la première heure, les prix baissent, mais le point important pour moi est d'avoir une fiabilité sans faille au niveau du service. Les problèmes de la jungle californienne des fournisseurs d'électricité et leurs retentissantes faillites me laissent songeur, bien que j'estime que s'ouvrir à la concurrence est bon pour le consommateur.»



Céline Guerne,
25 ans, ensei-
gnante,
Evilard

«Comme tout un chacun, j'ai vaguement entendu parler de cette future libéralisation du marché de l'électricité. La fin des monopoles signifie bien sûr à chaque fois une baisse de prix et une dépense inférieure pour le consommateur, c'est intéressant. La possibilité de choisir d'être approvisionné en énergies renouvelables est appréciable, mais je crois qu'il ne faut pas rêver, si elles sont plus

OCDE
Chère Suisse...
Les experts en économie de l'OCDE jugent assez sévèrement la Suisse en analysant la libéralisation du marché de l'électricité.

Chaque année, les experts du comité d'analyse des nations de l'Organisation mondiale du commerce, du développement et de l'économie (OCDE) rendent leur rapport concernant l'économie et l'économie politique des trente pays membres. Le rapport 2001, publié à fin mai, montre que la Suisse a réussi à maintenir une place fort honorable face aux autres nations industrialisées. Aux yeux des experts, le cadre macroéconomique du pays reste sain et la Suisse demeure l'un des pays les plus riches de la planète. Naturellement, quelques sonnettes d'alarme se font entendre après «une décennie de résultats décevants». Une croissance basse et des prix très élevés laissent apparaître des faiblesses sur le marché des produits.

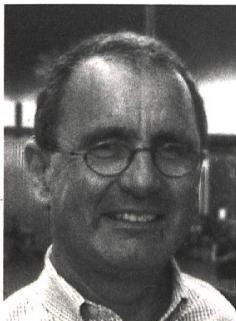
Prix élevés. Les experts font aussi de légères critiques quant au domaine de la libéralisation du marché de l'électricité. Ils remarquent que la Suisse est aujourd'hui encore en queue du train des mesures à prendre, mais ils se félicitent de la future loi soumise au peuple le 22 septembre prochain. La libéralisation abolit les monopoles locaux et les prix du réseau deviennent plus transparents. Ils remarquent pourtant que la libéralisation arrive tard et que le prix du courant reste cher par rapport à la moyenne de l'OCDE, spécialement pour les entreprises.

chères, le consommateur est peu motivé à leur achat. Mais les nouvelles garanties qu'apportent la loi sont intéressantes.»



**Michèle von
Gunthen, 56
ans, vendeuse,
Fribourg**

«Je pense que nous allons au devant d'une chose positive avec cette privatisation du marché de la distribution d'électricité. Nous pourrons choisir notre fournisseur, en changer si nous ne sommes pas contents. Les prix vont certainement aussi diminuer, ce qui est positif pour notre porte-monnaie, déjà bien sollicité de tous côtés. Toute économie est bonne à prendre.»



**Jacques
Ambühl, 50
ans, mathéma-
ticien, Romand
établi à Zurich**

«J'exprime là mon sentiment de citoyen suisse, et pas celui de grand consommateur d'énergie au niveau professionnel. D'abord, je suis positif à toute libéralisation, comme pour cette nouvelle loi qui nous permet d'aller faire notre marché un peu partout en Europe. Dans le système capitaliste dans lequel nous évoluons, il est nécessaire de faire jouer les mécanismes de la concurrence, ils permettent d'abaisser les prix pour le consommateur final. Par contre, il est nécessaire de garantir l'approvisionnement, d'éviter les problèmes rencontrés par les faillites en Californie il y a deux ans. Il y va des autres secteurs de notre économie.»



**Thierry Kiefer,
42 ans, électri-
cien, Echallens**

«Le thème de l'électricité est celui de ma profession. Employé par le service de distribution d'une grande ville de Suisse romande, je trouve important que le consommateur puisse choisir son fournisseur et les prestations qu'il offre. Cette nouvelle loi fédérale va apporter une série d'avantages pour le consommateur, à commencer par une baisse de prix du kWh. Il pourra aussi choisir le type d'énergie qu'il veut pour son foyer, comme l'énergie verte des éoliennes ou des barrages et son approvisionnement sera garanti.»



**Walter
Clausen, 40
ans, ingénieur
en construc-
tion, Naters
VS:**

«Nous chauffons notre maison avec une pompe à chaleur alimentée à l'électricité. Grâce à trois sondes implantées à 80 mètres de profondeur nous remontons la chaleur terrestre à la surface. Avantage: nous ne dépendons d'aucune énergie fossile. Actuellement, mes dépenses d'électricité se montent à environ 1200 francs par an. Un approvisionnement en électricité fiable et bon marché est très important pour nous. La LME règle précisément cela à long terme.»

Le sondage a eu lieu début juillet.

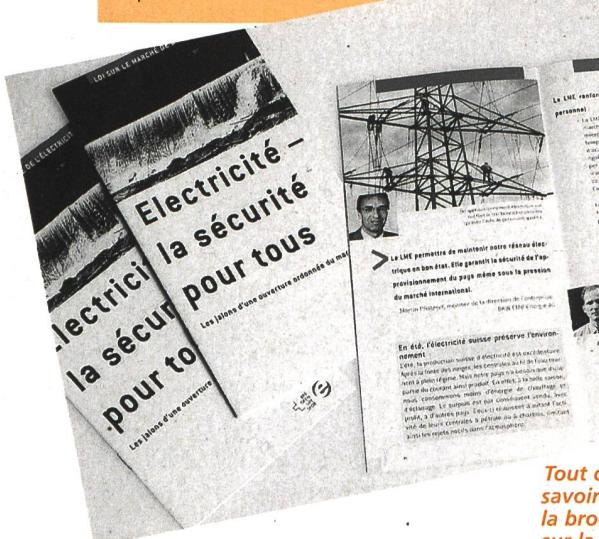
La LME de A à Z

Pour tout savoir sur la Loi sur le marché de l'électricité (LME), soumise au peuple le 22 septembre, l'Office fédéral de l'énergie dispose d'une riche documentation (facts sheets).

- Vous y accéder directement par internet: www.marche-electricite.ch
- Vous pouvez aussi appeler directement l'infoline: 0848 444 444
- Ou adressez-vous à l'Office fédéral de l'énergie, CH-3003 Berne (fax 031 323 25 10, e-mail: office@bfe.admin.ch)

La brochure «Électricité – la sécurité pour tous» pose les jalons d'une ouverture ordonnée du marché. Elle présente les enjeux de la LME en une vingtaine de page. On peut l'obtenir gratuitement en mentionnant le numéro de référence 805.007 f à:

OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne www.bbl.admin.ch/f/bundespunktionen/shopinfos



LOI SUR LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Juste et écologique

La LME a-t-elle des chances de trouver grâce aux yeux des citoyens? Pour le savoir, énergie extra a mené une mini-enquête auprès d'une centaine de citoyens dont on peut affirmer sans trop se tromper qu'ils étaient intéressés par les problèmes de l'électricité, puisqu'il s'agissait de personnes qui visitaient le pavillon Magie de l'énergie sur l'Arteplage de Neuchâtel. Pour mémoire, voici les principaux éléments de la LME:

La loi sur le marché de l'électricité...

... régule le marché du courant

Les consommateurs, les producteurs et les distributeurs de courant pourront dorénavant utiliser sans restriction le réseau électrique, moyennant bien sûr le versement d'une indemnité raisonnable. La concurrence s'exerce dans la production, la distribution et les prestations. Par contre, le réseau reste à l'intérieur du monopole et fera l'objet d'une surveillance.

... garantit la sécurité de l'approvisionnement pour tous

La LME comporte un certain nombre de garde-fous devant garantir l'approvisionnement lors de l'ouverture des marchés. L'industrie électrique est tenue d'assurer la sécurité de l'approvisionnement. Le réseau doit être fiable et efficace et l'énergie de réserve disponible en quantité suffisante. La Confédération n'intervient qu'en cas de pénurie. Le Surveillant des prix a des compétences étendues afin de veiller à ce que les fournisseurs pratiquent des prix justes. Enfin, une commission d'arbitrage spécialisée surveille les prix du réseau, qui ne devront pas augmenter pendant six ans. Ils devraient même baisser par la suite.

... renforce le service public

La desserte de base sera renforcée. Tous les clients, quel que soit leur lieu de domicile, seront raccordés au réseau. Les écarts de prix excessifs entre les réseaux des différentes régions seront aussi gommés.

... profite aux consommateurs

Les consommateurs pourront dorénavant opter pour le fournisseur d'électricité de leur choix. A l'heure actuelle, ils sont dépendants du monopole local. Ce ne sera plus le cas avec la LME: les consommateurs pourront se fournir directement auprès

des producteurs, à l'image des produits bio. Ils peuvent aussi rester fidèles à leur fournisseur attitré. La LME instaure en outre une facturation claire et transparente ainsi qu'une structure des prix simplifiée. Cette transparence incitera les entreprises électriques à répondre aux besoins de leur clientèle. En l'absence de LME, seuls les gros clients profitent de l'ouverture du marché.

... encourage l'énergie hydraulique indigène et les autres énergies renouvelables

La LME est le gage que la force hydraulique indigène et les autres sources d'énergie renouvelables sortiront gagnantes conformément d'ailleurs au programme SuisseEnergie. Le courant renouvelable produit par les petites centrales sera acheminé gratuitement sur le réseau et bénéficiera même d'un prix garanti. Enfin, des prêts seront octroyés aux centrales hydrauliques qui connaîtront des difficultés passagères en raison de la concurrence étrangère.

... maintient la compétitivité de l'économie suisse

La LME profite à l'économie et à la place industrielle suisses. Une industrie électrique plus efficace sert en particulier les intérêts des PME qui doivent pouvoir bénéficier de prix du courant comparables à ceux pratiqués à l'étranger. Des places de travail seront ainsi maintenues.

... renforce l'industrie électrique suisse et son personnel

L'ouverture du marché accroît la concurrence dans le secteur de l'électricité et augmente son efficacité. La LME permet à chaque entreprise de s'adapter progressivement aux nouvelles conditions-cadres. Elle ne dit rien en revanche sur leur organisation. Il appartient en effet aux citoyens et aux citoyennes des cantons et communes concernés de décider si celles-ci doivent rester en mains publiques ou être privatisées. La LME place aussi l'industrie électrique suisse sur un pied d'égalité vis-à-vis de ses partenaires européens. Afin de protéger le personnel des retombées négatives de la libéralisation en cours, l'industrie électrique devra prévoir des mesures de formation et de reconversion. Ce train de mesures constitue un fait unique dans la politique économique de la Suisse.

Tout ce qu'il faut savoir sur 20 pages:
la brochure de l'OFEN sur la LME